|  |  |
| --- | --- |
| Mail | **MODELE DE CONTRAT** |
| **Objet :** CONTRACTUELS | **Date :**03/2022 |

**CONTRAT DE TRAVAIL DE DROIT PUBLIC**

**A DUREE INDETERMINEE (CDI)**

***Au cours d’un engagement à durée déterminée sur un emploi permanent***

***Article L .332-10 du code général de la fonction publique***

**Entre les soussignés**

M. ……………………………………… (Dénomination exacte de la collectivité ou de l’établissement concerné) représenté(e) par son ……………….. (*maire ou président*), ci-après désigné(e) « la collectivité(*ou l’établissement*) employeur » ;

**d’une part**

et Nom patronymique (nom de naissance) …………Nom d’usage (nom d’épouse) Prénom ……….. né(e) le …………… et domicilié(e) à ……………………… .

Ci-après désigné(e) «le cocontractant » ;

**d’autre part**

Vu le code général de la fonction publique, notamment son article L.332-10,

Vu le décret n° 88-145 du 15 février 1988 modifié, relatif aux agents contractuels de droit public de la Fonction Publique Territoriale,

*(si agent à temps non complet)* Vu le décret n° 91-298 du 20 mars 1991 portant dispositions statutaires relatives aux agents à temps non complet,

Vu la délibération du …………… créant l'emploi permanent de ………………………. *(fonctions)* relevant de la catégorie … (A, B ou C) et fixant le niveau de rémunération*,*

Considérant la déclaration de vacance d’emploi enregistrée le ….. au Centre de Gestion, sous le n° …….,

Vu le contrat d'engagement du cocontractant en qualité de…………… *(fonctions)* relevant de la catégorie …. *(A, B ou C)* conclu le ………. en application de l'article L.332-8 … (*1° ou 2° ou 3° ou 4° ou 5° ou 6°),*

Considérant la carence de candidats statutaires en adéquation avec nos besoins,

Vu l’accord de l’intéressé*(e)* quant au renouvellement de son contrat,

Considérant que le cocontractant satisfait, au cours de son contrat aux conditions suivantes :

- avoir 6 ans de services publics (fonctions relevant de la même catégorie hiérarchique) auprès de …………………….. *(Nom de la commune ou de l’établissement)*,

- occuper un emploi permanent au titre du nouvel article 3 à 3– 3 de la loi du 26 janvier 1984 ou sur le fondement des articles L.332-23, 332-13, 332-14, 332-8 du code général de la fonction publique,

*(Les services accomplis de manière discontinue sont pris en compte, sous réserve que la durée des interruptions entre deux contrats n’excède pas 4 mois.)*

et remplit de ce fait les conditions fixées par l'article L. 332-10 du code général de la fonction publique pour que son C.D.D. devienne un C.D.I.

Considérant qu’il n’est pas nécessaire d’attendre la fin de contrat pour lui proposer un C.D.I.,

Vu l’accord de l’intéressé*(e)* quant à la rupture de son contrat à durée déterminée pour octroyer un contrat à durée indéterminée,

**Il a été convenu ce qui suit :**

**Article 1 : Objet et durée du contrat**

Le cocontractant est engagé(e) pour assurer les fonctions …………….. *(fonctions)* relevant de la catégorie ……….. *(A, B ou C)* pour une durée indéterminée*,* à compter du ……………… à temps complet *(ou à temps non complet à raison de ………. h/semaine)*.

**Article 2 : Condition d’emploi**

Le cocontractant exercera ses fonctions dans les conditions détaillées dans la fiche de poste ci-annexée.

**Article 3 : Rémunération**

Pour l'exécution du présent contrat, le cocontractant perçoit une rémunération mensuelle sur la base de l'indice brut ………. ,indice majoré ………. , le supplément familial de traitement, *(le cas échéant)* les primes et indemnités instituées par l'assemblée délibérante pour les contractuels de droit public *(les détailler)*.

Cette rémunération fera l’objet d’un réexamen au minimum tous les trois ans au vu du résultat des entretiens professionnels.

**Article 4 : sécurité sociale - retraite**

Pendant toute la durée du présent contrat, la rémunération de M est soumise aux cotisations sociales prévues par le régime général de la sécurité sociale.

M est affilié(e) à l'I.R.C.A.N.T.E.C.

**Article 5 : Droits et obligations**

Conformément aux dispositions du code général de la fonction publique, le cocontractant sera soumis(e) pendant toute la période d'exécution du présent contrat aux droits et obligations des fonctionnaires tels que définis par les dispositions législatives et par le décret n° 88-145 du 15 février 1988 modifié susvisés.

En cas de manquement à ces obligations, le régime disciplinaire prévu par le décret précité sera appliqué.

**Article 6 : rupture du contrat**

**1) Licenciement à l'initiative de la collectivité *(ou établissement)* employeur**

En cas de licenciement, le cocontractant a droit à un préavis 2 mois

*(durée doublée pour les personnels handicapés mentionnés aux 1°, 2°, 3°, 4°, 9°, 10° et 11° de l'article L. 5212-13 du code du travail, dans la mesure où la reconnaissance du handicap aura été préalablement déclarée à l'employeur et dans des délais suffisants).*

La date de présentation de la lettre recommandée notifiant le licenciement ou la date de remise en main propre de la lettre de licenciement fixe le point de départ du préavis.

Aucun préavis n'est dû en cas de licenciement pour motif disciplinaire et pour inaptitude physique.

**2) Démission du cocontractant**

Le cocontractant est tenu(e) de respecter un préavis de 2 mois.

Pour la détermination de la durée du préavis, l'ancienneté est décomptée jusqu'à la date d'envoi de la lettre de démission.

La démission est présentée par **lettre recommandée avec demande d'avis de réception**.

**Article 7 : Annexes et certificat de travail**

Sont annexés au présent contrat :

*- (s’ils existent)* Les certificats de travail fournis par le cocontractant et délivrés par les collectivités territoriales et leurs établissements publics l’ayant employé antérieurement ;

- La fiche de poste ;

*- (s’il existe)* Le document récapitulant l’ensemble des instructions de service opposable aux agents titulaires et contractuels.

En fin de contrat, un certificat de travail sera remis au cocontractant.

**Article 8 : Contentieux et publicité**

Ce contrat est établi en double exemplaires et copie sera transmise au CDG et au comptable public.

Les litiges relatifs au présent contrat relèvent du Tribunal administratif de Clermont Ferrand (par voie postale : 6 cours Sablon CS 90129 63033 Clermont Ferrand cedex 1 ou bien par voie électronique sur le site internet : [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr) ) dans le respect du délai de recours de deux mois, à compter de sa signature.

A , le

Nom, Prénom du signataire

Qualité du signataire (ex*. Maire, Président ou délégataire*))

A , le

Nom, Prénom et signature du cocontractant